

Maître Hubert ROUSSEL - CABINET ROUSSEL - CABAYE - Avocats

11 A, rue Armény - 13006 MARSEILLE - Tél. 04.91.33.14.59

Site internet : www.rousselcabaye.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN IMMEUBLE ENTIER élevé de quatre étages, et d'un 5^{ème} étage mansardé, sur rez-de-chaussée et caves, sis à MARSEILLE (13001),

quartier Belsunce, 5, rue de la Providence,

cadastré section 801 D n° 49 pour 98 ca, comprenant :

* UN LOCAL COMMERCIAL, loué, situé au rez-de-chaussée, d'une superficie de **59,11 m²**, et une cave située au sous-sol,

* et UN HOTEL MEUBLE, loué, occupant partie du sous-sol, partie du rez-de-chaussée, ainsi que la totalité des 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} étages, d'une superficie habitable totale de **275,71 m²**.

MISE A PRIX : 135.000 €

Visite le Mardi 3 Septembre 2019 de 14 h à 15 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE **JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 à 9 h 30 du matin**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, dans les locaux du Tribunal d'Instance, Palais Monthyon, Salle Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DU BIEN MIS EN VENTE :

Un immeuble entier dans lequel sont exploités un local commercial et un hôtel meublé, élevé de quatre étages et d'un cinquième étage mansardé, sur rez-de-chaussée et caves, sis à MARSEILLE (1^{er}), quartier Belsunce, 5, rue de la Providence, cadastré lieudit « 5 RUE DE LA PROVIDENCE » section 801 D numéro 49 pour 98 ca.

*** Le local commercial comporte :**

- au rez-de-chaussée : boutique avec accès direct par la rue, réserve, et WC avec lavabo, pour une superficie totale de 59,11 m²,
- au sous-sol : cave.

Ce local est loué suivant bail commercial en date du 1/01/2017, d'une durée de 9 ans à compter de cette date, moyennant un loyer mensuel de 1.200 euros,

charges comprises.

*** L'hôtel meublé comporte :**

- au sous-sol : chaufferie, local cuve à mazout, et cave / dégagement,
- au rez-de-chaussée : hall d'entrée / rez-de-chaussée et SAS,
- au premier étage : palier, dégagement 2, chambre 2, chambre 1, et un appartement privatif comprenant : dégagement 1, WC avec lave-mains, chambre gérant / première pièce, donnant sur balcon / loggia, et bureau gérant / deuxième pièce, donnant sur balcon / loggia,
- au deuxième étage : palier, dégagement droite, chambre 7, chambre 8, WC, dégagement gauche, chambre 5, chambre 4, et salle d'eau,

- au troisième étage : palier, dégagement droite, chambre 13, chambre 12, WC, dégagement gauche, chambre 10 avec alcôve, et chambre 9,

- au quatrième étage : palier, dégagement gauche, chambre 15, chambre 14, dégagement droite, chambre 18, WC, et chambre 17,

- au cinquième étage mansardé : dégagement / palier, chambre « 20 », et chambre « 21 ».

La superficie habitable totale de l'hôtel est 275,71 m², y compris la superficie de l'appartement privatif de l'exploitant et celle d'une partie du 5^{ème} étage mansardé.

Sont comptabilisées à part les superficies suivantes : sous-sol : 19,40 m², balcon / loggia dépendant de l'appartement privatif : 10 m², et superficies des chambres du 5^{ème} étage dont la hauteur sous plafond et inférieure 1,80 m : 4,20 m².

Il est précisé que l'exploitant de l'hôtel a indiqué que le 5^{ème} étage est fermé et condamné « pour défaut d'agrément et mise aux normes ».

L'hôtel est loué suivant bail commercial en date du 1/10/2001, d'une durée de 9 ans à compter du 29/9/2001, pour un loyer trimestriel actuel, selon la déclaration de l'exploitant, d'un montant de 2.500 euros, étant précisé que l'exploitant a consigné entre les mains du Bâtonnier, au titre des loyers, les sommes suivantes : 2.550,81 euros en octobre 2018, 2.550,81 euros en janvier 2019, et 2.550,81 euros en avril 2019. Pour plus de précisions concernant la situation locative de l'hôtel il conviendra de se reporter au cahier des conditions de la vente.

L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de la situation locative du bien mis en vente.

A LA REQUETE DE :

Le CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE

ET DE LORRAINE - BANQUE, société anonyme au capital de 5.582.797 euros, dont le siège social est 1, rue du Dôme à STRASBOURG, BP 102, 67003 STRASBOURG CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg, et identifiée au SIREN sous le numéro 568 501 282, représentée par son Directeur Général y domicilié, Poursuivant la vente, pour lequel domicile est élu à MARSEILLE (13006), 11 A, rue Armény, au cabinet de **Me Hubert ROUSSEL**, avocat au barreau de ladite ville, qui se constitue pour lui et le représente.

Les enchères sont recevables uniquement :

* si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,

* si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 euros, établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, dans les locaux du Tribunal d'Instance, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, à l'accueil situé au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Pour renseignements s'adresser à Mes ROUSSEL et CABAYE, Avocats, 11 A, rue Armény, 13006 MARSEILLE (04.91.33.14.59), les lundi, mardi et jeudi de 16 h à 17 h, ou consulter le site internet du cabinet : **www.rousselcabaye.fr**

A Marseille, le 15 juillet 2019

Me Hubert ROUSSEL